

# ARNAVILLE

## ECHO du RUDEMONT

Rédaction Mairie d'Arnaville

### Bulletin Municipal

# N° 186

MAI 2020



Place de l'Eglise (carte ancienne)



Place de l'Eglise 2009



Presbytère avant 1990



Centre Culturel 1993



Traverse village avant 2009



Traverse village actuelle  
voitures sur la chaussée,  
piétons à l'abri sur les trottoirs

### SOMMAIRE :



**Période de confinement, fermeture du secrétariat.**

Les services de la mairie restent à votre écoute par téléphone 03.83.82.62.78 ou par mail.

De nombreuses informations vous sont données sur le site de la commune



Nicolas BRAUN, né le 25 avril 2019.

*Le plus jeune lecteur arnavillois de l'Echo du Rudemont.*

*Nous lui souhaitons un joyeux anniversaire.*



- ✓ **BIEN VIVRE ENSEMBLE** : Réédition du n° 164 différents questionnements de réglementation
- ✓ **MASQUES DE PROTECTION COVID19**
- ✓ **FIN D'ANNEE SCOLAIRE, ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE**
- ✓ **RE-OUVERTURE DES DECHETERIES** : sur réservation uniquement et pour certains déchets
- ✓ **COMMEMORATION 8 MAI**
- ✓ **ETAT CIVIL** :  
*Il ne nous est plus possible d'annoncer les évènements d'Etat Civil sans autorisation des intéressés. Merci de nous faire connaître vos désirs pour pouvoir faire paraître ces informations.*
- ✓ **RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE**
- ✓ **CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020**

Site internet de la commune d'Arnaville : <http://www.arnaville.mairie54.fr>

Le Site se construit petit à petit et vous pouvez y trouver de nombreuses informations

Adresse internet de la Mairie : [mairiearn@numericable.fr](mailto:mairiearn@numericable.fr)

Téléphone : 03.83.82.62.78

Site de l'Ecole Communale : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-pam/arnaville/>

L'été arrivant, mais surtout à cause du confinement qui a permis à de nombreux habitants de réaliser des travaux en extérieurs, nous avons été confrontés à de nombreux appels ou demandes concernant, entre-autre, les bruits, les feux et autres nuisances. Nous joignons à cet écho le numéro spécial qui avait été réalisé pour répondre à certaines questions

## **MASQUES COVID19**

La commune d'Arnaville a décidé de s'associer à la démarche du département afin de fournir un masque lavable à chaque habitant

En effet, dans le cadre de l'épidémie au covid-19, la généralisation du port du masque semble s'imposer comme une mesure indispensable pour lutter contre la propagation du virus.

Notre responsabilité communale est d'essayer d'apporter des solutions aux habitants qui devront s'équiper pour se protéger et protéger les autres.

Dans ce cadre, le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, en collaboration avec les communes, lance l'opération « un masque pour les Meurthe et Mosellans », (chaque collectivité prend à sa charge 50% du prix du masque soit 2.30€ : 2 = 1.15€).

Cette commande constitue également un véritable soutien économique local.

Les masques certifiés AFNOR sont confectionnés par Davy Dao, une entreprise du département. Ils sont lavables à 60°C et réutilisables.

Ils ne doivent pas vous inciter au relâchement des gestes barrière qu'il faudra sans doute encore appliquer quelques temps et de façon naturelle pour certains (lavage des mains par exemple).

**La date de livraison est prévue première semaine de juin.**

La liste de distribution est basée sur celle de facturation des bacs à Ordures ménagères. Toute personne qui aurait une demande concernant ces masques : nombre insuffisant, utilisation... pourra envoyer un mail en mairie : [mairiearn@numericable.fr](mailto:mairiearn@numericable.fr) ou téléphoner au 03.83.82.62.78 de 10h à 12h ou de 17h30 à 18h30

## **COUTURIERES BENEVOLES**

Un appel a été fait dans le village vers des couturières bénévoles qui pourraient fabriquer des masques avant la livraison de juin. Elisabeth, Christine, Gabrielle, ... ont répondu oui tout de suite et se sont mises à l'ouvrage.

Ces masques seront distribués vers les personnes les plus sensibles tout en sachant qu'il faut qu'ils soient portés correctement et lavés dès qu'utilisés.

Si vous avez cette faculté de réaliser des masques pour votre famille, vos voisins, vos amis... faites le... vous l'avez peut-être déjà fait.... En cette période, la solidarité doit être le maître mot.

Vous pouvez également vous rapprocher de la mairie par téléphone ou mail.

## **FIN D'ANNEE SCOLAIRE, ECOLE PRIMAIRE et MATERNELLE**

Comme vous avez pu le voir ou le lire dans la presse, la décision de réouverture des classes après le déconfinement a été laissée à l'appréciation des maires. Pour Arnaville, nous avons décidé que l'école ne serait pas réouverte le 11 mai 2020.

Un travail, en étroite collaboration avec les enseignants a été mené :

Considérant les réponses des parents à une enquête : plus de 70% ne veulent pas remettre leur enfant à l'école et comme il leur est laissé le choix de ne pas les scolariser, ils ne le seront pas.

La crainte des enseignants est de ne pouvoir assurer une pleine sécurité et pour les enfants et pour eux-mêmes, des conditions de travail avec masque et gants (le gel hydroalcoolique est interdit aux enfants du primaire) et suivi de règles d'hygiène draconiennes.

Quelques points soulevés sont listés ci-dessous :

- ✓ Nombre d'élèves par classe
- ✓ Désinfection après chaque passage aux toilettes ?
- ✓ Comment assurer la distanciation sociale lors des récréations ?
- ✓ Horaires décalés à mettre en place. Récréations décalées dans cours différentes. Arrivée à l'école et croisement des parents et des enfants devant le bâtiment.
- ✓ Rampe des escaliers à ne pas toucher ou à nettoyer à chaque trajet.
- ✓ Travaux avec manipulation de matériel.

- ✓ Correction des cahiers impossible (ramassage, manipulation, ... ne respectent pas les gestes barrière)
- ✓ Comment proposer et corriger les travaux écrits ? Sur quels supports ?
- ✓ Aucune mesure claire n'a été donnée sur la gestion des périscolaires pour lesquels aucune date de réouverture n'a été donnée.

D'autre part, toutes les classes ne reprendront pas le 11 mai et certains élèves resteront de toute manière à la maison ou définitivement ou de façon alternée. Les petits qui font la sieste ne seront pas acceptés.

Actuellement des cours sont dispensés par les enseignants de façon égale à tous les élèves soit en visioconférence pour le cycle 2 soit par envoi internet pour les autres cycles.

L'évolution de cette pandémie est encore inconnue. Y aura-t-il une nouvelle hausse des contaminations après déconfinement ? c'est vraisemblablement à craindre. Donnons-nous 4 mois avant la rentrée de septembre pour appréhender plus sereinement l'avenir de nos élèves. Nous comprenons la difficulté des parents et l'obligation de retour au travail. Laisser des enfants à l'école serait une solution pour les parents, notre choix n'est pas celui-là afin d'éviter toute contamination.

Essayer de remplir les missions de l'école et accueillir les élèves en toute sécurité tout en essayant de contenter le plus grand nombre implique nécessairement de ne pas pouvoir contenter tout le monde. La sécurité de tous et spécialement celles des enfants, reste notre priorité.

## 🚦 RE OUVERTURE DES DECHETERIES : sur réservation uniquement

Les services de la préfecture autorisent la réouverture progressive des déchèteries sur le département. La **déchèterie de Charey réouvre partiellement au public et exclusivement sur réservation** à compter de mercredi 13 mai.

Afin de fluidifier l'accès au site, un outil de réservation va être mis en ligne sur le site internet de la CCM&M à partir du 5 mai permettant aux habitants de réserver des créneaux d'un ¼ d'heure leur permettant de déposer leurs déchets. Pour ceux qui ne bénéficient pas d'internet, la réservation peut être prise par téléphone auprès du service déchets au 03.83.81.91.69. **Seules les personnes ayant réservé auront accès au site.**

Vous comprendrez que la seule et unique préoccupation reste la sécurité sanitaire des agents et des usagers de la déchèterie : le système de réservation permettra d'éviter les files d'attente trop longues comme on peut malheureusement le constater sur des déchèteries extérieures. De plus, il est nécessaire de bien articuler cette réouverture progressive avec la possibilité pour les prestataires d'évacuer régulièrement les déchets pour éviter toute nouvelle fermeture intempestive.

Pour autant, toutes les activités liées au traitement des déchets n'ont pas ré-ouvertes sur la région. C'est pourquoi seuls les déchets suivants seront acceptés : **Déchets verts, Bois, Gravats, Ferrailles, Cartons et Tout-venant.**

 *Les déchets dangereux, ameublements et déchets électriques, électroniques et électroménagers seront pris ultérieurement.*

Les horaires sont également modifiés pour offrir des créneaux supplémentaires aux habitants et permettre une plus grande souplesse au prestataire pour la collecte des bennes :

mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30,

vendredi de 9h à 12h

samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Afin d'assurer le respect des mesures barrières contre le Covid-19, plusieurs consignes sont applicables dans les déchèteries :

- Seules les personnes ayant réservées préalablement sont autorisées (et devront se présenter au gardien à l'entrée du site) ;
- 3 véhicules maximums seront présents en même temps sur le site ;
- Les agents ne seront pas autorisés à venir aider aux dépôts de déchets dans les bennes ;
- Une distanciation sociale d'au moins 1 mètre devra être respectée ;
- Une seule personne est autorisée à sortir du véhicule (sauf pour les charges lourdes) ;
- Un seul créneau de dépôt est autorisé par jour.



Bibliothèque (1993)



Chemin Piétonnier (2002)



Parking de la Vème Division( 2002)



Aménagement carrefour Rue de Gorze (2005)



Création de 3 logements 98bis Grande Rue (2004)



Station d'épuration (2007)



Mise en place de la table de ping pong (2009)  
aire de jeux et terrain de basket (2013/2014)

## COMMEMORATION 8 MAI 1945

La commémoration du 8 mai 1945 revêt cette année un caractère particulier. Les préconisations de la Préfecture autorisent un dépôt de gerbe au monument aux Morts uniquement en présence du Maire et d'un Porte-Drapeau. Nous nous réjouissons d'accueillir, comme chaque année, le « convoi de la liberté », moment très convivial qui réunit une grande partie de la population autour d'une collation. Cette animation est supprimée cette année. Puissiez-vous avoir une pensée pour les combattants ou civils qui sont morts lors de ce conflit mondial.

## ETAT CIVIL

Depuis notre dernier bulletin et suivant information des mairies ayant enregistré les actes ou selon information des familles.

### DECES : nos sincères condoléances

- Madame Ginette VIROT est décédée le 25 décembre 2019 à l'âge de 89 ans. Elle était domiciliée dans la commune 3 rue de Gorze.
- Monsieur Alain CERUTI est décédé en avril 2020. Avant son départ à la Maison de Retraite de Onville il était domicilié 146 Grande Rue dans la maison familiale.

## RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE

Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile **dans le mois qui suit son anniversaire**.

Une attestation de recensement, à **conserver précieusement**, lui sera remise.

**Pour l'année 2020** il s'agit de : BALDINGER Youri, BODAT Louison, CUENIN Pauline, FUMERY Clotilde, GAGNANT Leslie, PENNEQUIN Sacha, SAINT-DIZIER Romane.

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS (à compléter)

Année 2020	Animations	Organisateur
20 Septembre	Bourse Puériculture	Association des fêtes
4 Octobre	Bourse aux vêtements	Association des fêtes
11 Octobre	Bourse aux plantes	Association des fêtes
18 Octobre	Repas des Anciens	CCAS
25 Octobre	Exposition	Association des fêtes
29 novembre	Marché de Noël	Association des fêtes
5 décembre	St Nicolas	Amicale Sapeurs-Pompiers
12 décembre	Ste Barbe	Amicale Sapeurs-Pompiers

Pour des raisons liées à l'épidémie de Coronavirus, certaines de ces manifestations pourraient être reportées ou annulées.



réhabilitation  
école communale (2011) et  
périscolaire (2015)

### En cours:

Préparation chantier  
Nouvelle Mairie :  
Maîtrise d'œuvre et  
Permis de construire.



Extension cimetière.